



## Rapport du Président

Commission permanente du  
vendredi 11 septembre 2020

2<sup>ème</sup> Commission

N° CP-2020-8-2-5

### Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

### Service consulté

Service Attractivité des Territoires

## SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

### MICRO AVENTURES NAVETTE DES CRETES

Résumé : Dans le cadre de la politique départementale de soutien aux actions et animations touristiques, le présent rapport a pour objet d'attribuer :

- une subvention de fonctionnement au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) pour l'opération "Micro-aventures Navette des Crêtes",
- une subvention de fonctionnement à Alsace Destination Tourisme (ADT) pour la promotion et la communication touristique 2020 de cette action.

#### 1. Présentation de l'opération « Micro-aventures by Navette des Crêtes »

En raison de la crise sanitaire, les élus du PNRBV, en accord avec la Région Grand Est, ADT et le Commissariat de Massif, ont décidé d'annuler la Navette des Crêtes 2020.

Cette décision a été prise en mai 2020, dans un contexte sanitaire incertain, notamment pour les raisons suivantes : une organisation technique difficile à mettre en œuvre à cause du lourd protocole sanitaire et un risque d'une faible fréquentation, ce qui engendrerait des dépenses publiques trop conséquentes.

Mais une attente forte, notamment de la clientèle d'habituez, s'est faite ressentir pour un dispositif de transport en commun sur les Crêtes.

Le PNRBV et ADT ont alors travaillé sur la mise en place d'une nouvelle offre alternative plus adaptée aux contraintes sanitaires actuelles et plus organisée avec l'accompagnement de guides. Ainsi, les « Micro-aventures by Navette des Crêtes » ont été imaginées, avec la société de transport LK Tours et le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne.

Ce sont des escapades clé en main qui comprennent le transport en autocar et une activité accompagnée, comme une randonnée thématique pédestre, à VTT ou en VAE, une course d'orientation, etc..., organisées durant l'été 2020.

## **2. Les demandes de financement**

### **2.1. De la part du PNRBV**

La Navette des Crêtes 2020 devait comprendre une extension de sa circulation jusqu'au site du Grand Ballon. En effet, l'enquête réalisée l'été dernier a révélé une attente très forte de la clientèle souhaitant se rendre du Markstein jusqu'au Grand Ballon. Ce dernier était accessible uniquement depuis la ligne de CERNAY, ce qui n'était pas satisfaisant.

Malgré les efforts financiers consentis par les partenaires, le coût de cette extension, estimé à 14 000 € TTC, ne pouvait pas être pris en charge par leurs soins. Ainsi, le PNRBV a sollicité le Département du Haut-Rhin, en début d'année 2020, pour obtenir une aide financière sur ce montant. Du fait de l'annulation de la Navette, cette demande n'a pas été instruite.

Le PNRBV a souhaité ajuster sa demande et sollicite le Département du Haut-Rhin, à hauteur de 14 000 €, pour contribuer au fonctionnement de l'opération « Micro-aventures by Navette des Crêtes ».

### **2.2. De la part d'ADT**

Au titre de sa compétence tourisme, le Département du Haut-Rhin avait été sollicité pour participer au financement des actions de communication touristique de la Navette des Crêtes, sous maîtrise d'ouvrage d'ADT, dans le cadre de la convention de partenariat « Navettes des Crêtes » 2019-2021, approuvée par la Commission Permanente du 14 février 2020.

Du fait de l'annulation de la Navette, ADT souhaite flécher cette demande de financement sur la communication et la promotion touristique des « Micro-aventures by Navette des Crêtes ».

Les principales actions mises en place sont les suivantes :

- création de supports de communication,
- création d'une billetterie en ligne,
- campagne média : achats d'espaces radio et affichage presse, affichage dans les Offices de Tourisme, les hébergements et les sites touristiques,
- campagne digitale : achats web, réseaux sociaux et référencement, création d'une vidéo,
- relations presse : journalistes français et influenceurs pour rajeunir l'image.

Le budget des actions de promotion se monte à 25 000 €. Le Département du Haut-Rhin est sollicité à hauteur de 5 000 €, comme le Département des Vosges. 15 000 € sont apportés par la Région Grand Est.

Ces montants sont identiques à ceux de 2019, concernant la Navette des Crêtes, hors frais de personnel ADT.

Ce rapport a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme (2<sup>ème</sup> Commission) lors de sa réunion du 4 septembre 2020.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 14 000 € au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour le fonctionnement 2020 des « Micro-aventures by Navette des Crêtes ». Cette subvention sera versée en une seule fois,
- de prélever les crédits correspondants, inscrits lors de la Décision Modificative 2020, sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 65735 du budget départemental,
- d'accorder une subvention de fonctionnement de 5 000 € à Alsace Destination Tourisme pour son plan de promotion et de communication touristique 2020 des « Micro-aventures by Navette des Crêtes ». Cette subvention sera versée en une seule fois,
- de prélever les crédits correspondants, inscrits au Budget Primitif 2020, sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. ....

LE PRESIDENT



Rémy WITH